



# Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/SEL/OJ/VN/GD/65558

12 décembre 2008

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

### Septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Accès et le partage des avantages (ABS-WG 7), Paris, France, 2-8 avril 2009

Madame / Monsieur,

J'aimerais vous confirmer que la septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Accès et le partage des avantages (ABS-WG-7) se tiendra au siège de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à Paris, du 2 au 8 avril 2009.

L'ordre du jour provisoire de la réunion est joint pour information et est disponible sur le site web du secrétariat à l'adresse suivante: <http://www.cbd.int/notifications>. D'autres documents de la réunion seront disponibles au plus tard soixante jours avant celle-ci. La note d'information pour les participants sera disponible dès que possible sur le site Web de la CDB à l'adresse suivante: <http://www.cbd.int/meetings/>.

Conformément aux paragraphes 5 et 7 de la décision IX/12 de la Conférence des Parties, la réunion durera sept jours consécutifs et sera précédée de deux jours de consultations régionales et interrégionales, le 31 mars et le 1er avril 2009.

En outre, comme pour les réunions précédentes, les coprésidents du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Accès et le partage des avantages, M. Fernando Casas de Colombie et M. Timothy Hodges du Canada, auront des consultations officieuses à composition non limitée, ainsi que des consultations bilatérales, avec les délégués intéressés, le 31 mars et le 1er avril 2009. De plus amples informations sur l'heure et le lieu exacts de ces consultations seront communiquées en temps opportun.

Compte tenu de votre intérêt pour les questions abordées par le Groupe de travail, j'ai l'honneur de vous inviter à désigner un représentant pour y participer. La désignation des représentants, contenant leurs nom et coordonnées, devrait être soumise par une lettre officielle qui doit être envoyée au Secrétaire exécutif du Secrétariat par fax au +1 514 288 6588, ou par courrier électronique, en tant que pièce jointe, à: [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int), dès que possible, soit **au plus tard le 2 mars 2009**.

Les représentants des communautés autochtones et locales **qui souhaitent bénéficier d'un financement** du Fonds de contributions volontaires pour faciliter leur participation à la réunion

<sup>1</sup> Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.  
Aux organisations des Communautés autochtones et locales



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE  
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



susmentionnée, conformément à la décision VIII/5 D sur le Mécanisme de financement volontaire pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la convention, sont invités à soumettre leur demande **au plus tard le 31 janvier 2009**. Les demandes reçues après la date limite ne seront pas considérées.

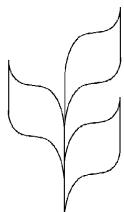
Les formulaires de demande du Fonds de contributions volontaires sont disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur le site Web de la CDB à travers le lien suivant: <https://www.cbd.int/traditional/fund.shtml>. **Les formulaires de demande dûment remplis** doivent être envoyés au Secrétariat, soit par fax au: 1 514 288 6588, ou par courrier électronique, en tant que pièce jointe, à: [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int), accompagnés d'un **curriculum vitae récent et d'une lettre de recommandation** de l'organisation adressée au Secrétaire exécutif de la CDB.

Je me réjouis de la participation de votre organisation à la réunion et de votre contribution continue aux travaux de la Convention. Veuillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire exécutif



**CBD**



**CONVENTION SUR  
LA DIVERSITÉ  
BIOLOGIQUE**

Distr.  
GENERALE

UNEP/CBD/WG-ABS/7/1  
11 décembre 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

GRUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À  
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR L'ACCÈS  
ET LE PARTAGE DES AVANTAGES

Septième réunion  
Paris, 2-8 avril 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation
3. Régime international sur l'accès et le partage des avantages: la négociation des textes sur:
  - 3.1 Objectif;
  - 3.2 Portée;
  - 3.3 Conformité;
  - 3.4 Partage juste et équitable des avantages
  - 3.5 Accès.
4. Autres questions.
5. Adoption du rapport.
6. Clôture de la réunion.

-----